

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 23 novembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	41

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion Fédération Nationale des SCoT
Référence
15_20201123_7.5.3

Date de la convocation
17/11/2020

Date d'affichage
27/11/2020

L'année deux mille vingt, le vingt-trois novembre à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELETRE, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, Mme LEMAIRE A, Mme LEMAIRE A.M., Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSSÉS, STOTER, LENGLET, MAGNIER, DURIEUX, Mme HIVER, THUILLIER, DINOUD, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Brigitte FOURÉ à Pascal RIFFLART
Maryse VANDEPITTE à Paul-Eric DECLÉ
Marc FOUCAULT à Patrick DESSEAUX
Isabelle DE WAZIERS à Alain DESFOSSÉS
Francis PETIT à François DURIEUX

Excusés, absents :

Mme SAVARIEGO, THEVENIAUD, DUFOUR, OURDOUILLE, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, DELFOSSE, BOHIN, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

DECLÉ Paul-Eric

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois est membre de la Fédération Nationale des SCoT depuis 2013. Il est proposé aux membres du comité syndical de discuter de la reconduction pour l'année 2020 de l'adhésion à la Fédération Nationale des SCOT.

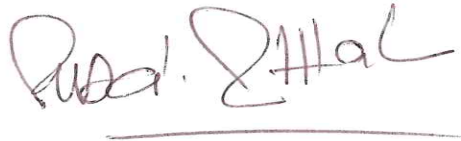
Le montant de l'adhésion pour les Etablissements Publics porteurs d'un SCOT regroupant entre 250 001 et 500 000 habitants est de 3 370€.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de renouveler l'adhésion auprès de la Fédération Nationale des SCoT pour l'année 2020 pour un montant de 3 370€ annuel.
- Autorise le Président à signer les documents relatifs à l'adhésion.
- Inscrit la dépense en section de fonctionnement, chapitre 011 – article 6281 sur l'exercice 2020 du budget.

Fait et délibéré le 23 novembre 2020
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART







- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	1520201123753
Date de la décision :	2020-11-23 00:00:00+01
Objet :	FINANCES - ADHESION A LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20201123-1520201123753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20201123-1520201123753-DE-1-1_0.xml	text/xml	927
Nom original :		
15_20201123_753_ADHESION_FEDE_SCOT.pdf	application/pdf	129929
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20201123-1520201123753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	129929

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2020 à 15h16min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2020 à 15h16min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2020 à 15h20min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2020 à 15h23min11s	Reçu par le MI le 2020-11-25